## Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE LA BIEVRE

#### SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2021

<u>Délibération n°21.09.24 –2/2 : Mise en révision partielle du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de la Bièvre</u>

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt et un, les membres de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre se sont réunis, en Mairie de Fresnes et en visioconférence, en séance ouverte par Madame Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Présidente de la Commission Locale de l'Eau et Maire de Bièvres, sur convocation individuelle en date du vingt-huit août deux mille vingt et un.

Nombre de membres en exercice :	58
Nombre de membres présents :	26
Nombre de membres représentés :	14

Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (32 membres)

Métropole du Grand Paris Communes des Yvelines Département de l'Essonne Département des Hauts-de-Seine Département du Val de Marne

Communes de l'Essonne
Communes de l'Essonne
Communes de l'Essonne
Communes du Val-de-Marne
Communes du Val-de-Marne
Communes du Val-de-Marne
Communes du Val-de-Marne
SIAVB

Communauté d'Agglomération Paris Saclay
Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc

Vallée Sud – Grand Paris (EPT VSGP)

Mme Anne SOUYRIS Mme Eva ROUSSEL M. Nicolas MEARY M. Jean-Yves SENANT M. Antoine MADELIN

Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER Mme Karine CASAL DIT ESTEBAN

M. Bernard GLEIZE
M. Christian MÉTAIRIE
M. Pascal LESSELINGUE
M. Dominique LANÖE
Mme Patricia TORDJMAN
M. Jean-Christophe HILAIRE
M. Francisque VIGOUROUX
Mme Caroline DOUCERAIN

M. Saïd AIT-OUARAZ

Mme Catherine HATAT (Communes des Yvelines) a donnée pouvoir à Mme Eva ROUSSEL

M. Jean-Marie VILAIN (Région Île-de-France) a donné pouvoir à M. Nicolas MEARY

Mme Marie-Hélène AUBERT (Département des Yvelines) a donnée pouvoir à Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER

M. Dan LERT (Ville de Paris) a donné pouvoir à Mme Anne SOUYRIS

M. Jean Philippe LUCE (Communes des Yvelines) a donné pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX

M. Bernard FOISY (Communes des Hauts-de-Seine) a donné pouvoir à M. Jean-Yves SENANT

M. Frédéric GUERMANN (Communes des Hauts-de-Seine) a donné pouvoir à M. Saïd AIT-OUARAZ

M. Philippe LECOMTE (SMBVB) a donné pouvoir à M. Christian METAIRIE

Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations (14 membres)

Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF)

Association "Sauvegarde et Cheminement des Eaux à Fresnes" (SECDEF)

Association "Les Amis de la Vallée de la Bièvre"

M. Jean-Luc TOULY

M. Claude BEVAN

M. Jean Louis DU FOU

Mme Sophie THOLLOT (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine CAUE 92) a donné pouvoir à M. Jean Louis DU FOU

M. Alain CADIOU (Association URB "Union pour la Renaissance de la Bièvre") a donné pouvoir à M. Claude BEVAN M. Jean Michel TAILLADE (Commissariat à l'Energie Atomique (CEA)) a donné pouvoir à M. Jean-Luc TOULY

Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics (12 membres)

Le Préfet coordonnateur de bassin Seine Normandie représenté

par la DRIEAT (ex DRIEE)

**DDT 78** 

Le Préfet du Val-de-Marne, représenté par la Sous-préfecture

de L'Haÿ-les-Roses

**DDT 91** 

AESN - Agence de l'Eau Seine-Normandie

Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay

DRIEAT (ex DRIEE)

Mme Magali JOURNET

**Mme Hazeme MOHAMED** 

M. Victor JACOLY

Mme Sandrine FAUCHET
M. Jérémie JEANNEAU
Mme Julie TISSOT
Mme Magali JOURNET

Mme Louisa SOUALMI-RASCLE (DRIEAT – ex DRIEA-94) a donné pouvoir à M. Jérémie JEANNEAU Mme Isabelle KAMIL (MIISEN PPC-DRIEAT) a donné pouvoir à Mme Hazeme MOHAMED Mme Isabelle KAMIL (Préfet de Paris représenté par la DRIEAT (ex DRIEA-94) a donné pouvoir à Mme Sandrine FAUCHET

#### Etaient excusés

Communes de l'Essonne Communes des Hauts-de-Seine Communes des Hauts-de-Seine SQY (Saint-Quentin-en -Yvelines) Grand Orly Seine Bièvre (EPT GOSB)

**EPTB Seine Grands Lacs** 

Chambre de Commerce et d'Industrie départementale du Val

de Marne

Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France

Office National des Forêts (ONF)

Office Français de la Biodiversité (OFB)

Fédération des Yvelines pour la pêche et la protection du milieu

aquatique

Fédération de l'Essonne pour la pêche et la protection du

milieu aquatique

Association "Ile-de-France Environnement"

Union régionale Ouest94 "Union Fédérale des Consommateurs-

Que Choisir"

Association pour le Développement et l'Aménagement du

13ème arrondissement (ADA 13)

Mme Elisabeth PHLIPPOTEAU Mme Despina BEKIARI

M. Fabien HUBERT
A DESIGNER

M. Pierre BELL-LLOCH

M. Dan LERT

**PAS DE REPRESENTANT** 

M. Pierre BOT M. Michel BEAL

Mme Magali CHARMET M. Jack JEANNOT

M. Alain RANVIER

Mme Annie HEBERT M. Henry POTTIER

M. Daniel FRIEDMAN

ARS - Agence Régionale de Santé d'Ile de France, Délégation territoriale du Val de Marne Communes des Yvelines SIAAP **Mme Caroline CASSONET** 

M. Gwhilem POULLENNEC A DESIGNER

#### Assistaient également

Commune de Paris

Département du Val-de-Marne

SIAVB SIAAP SMBVB SMBVB SMBVB SMBVB

Métropole du Grand Paris Métropole du Grand Paris

Département des Hauts-de-Seine

Région Ile-de-France

SIAVB
Ville de Paris
Ville de Fresnes
Ville de Wissous
DDT 91

Le Préfet du Val-de-Marne, représenté par la Sous-préfecture

de L'Haÿ-les-Roses

M. Miguel GILLON-RITZ Mme Florence GOETSCHEL M. Hervé CARDINAL Mme Joelle ADJADI Mme Maëva RODIER Mme Marie BONTEMPS

Mme Marie Gabrielle KOUAMEDJO

Mme Sandrine BENARBIA Mme Marie BERDOULAY Mme Jumaanah KHODABOCUS

M. Yves DAUPHIN
M. François BONIS
M. Jean-Michel BORDES
M. David BORNSTEIN

**Mme Marie LECLERC-BRUANT** 

M. Norbert LEDESMA

Mme Marion MARIN-JOUBRT Mme Martine LAQUIEZE

Vu le Code de l'Environnement, notamment les articles L 212-35 et suivants, et R 212-46 et suivants ;

**Vu** la Loi n° 2004-338 du 21 avril 2004 portant transposition de la directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau ;

Vu la Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;

**Vu** le Décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, modifiant le Code de l'Environnement ;

**Vu** la Circulaire NOR/DEV/00809212C du 21 avril 2008 du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, relative aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux ;

**Vu** l'Arrêté inter préfectoral n° 2007/4767 du 6 décembre 2007, fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre, et désignant le Préfet du Val-de-Marne, préfet coordonnateur du bassin de la Bièvre :

Vu l'Arrêté inter préfectoral n°2017/1415 du 19 avril 2017 portant approbation du SAGE de la Bièvre ;

**Vu** l'Arrêté préfectoral n° 2020/3041 du 14 octobre 2020, portant renouvellement de la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre ;

Vu le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin Seine-Normandie 2022-2027 ;

**Considérant** la nécessité de préciser les dispositions du SAGE et les règles relatives à la gestion à la source des eaux pluviales et à la protection des zones humides du bassin versant de la Bièvre du fait des imprécisions dans la rédaction du SAGE ;

**Considérant** la nécessité de créer un article ad hoc au règlement du SAGE afin de renforcer la prise en compte de la gestion à la source des eaux pluviales dans les projets d'aménagement et documents d'urbanisme ;

**Entendu** le rapport de **Mme Anne PELLETIER LE BARBIER**, Présidente, ainsi que les remarques des membres de la CLE.

Sur proposition de Madame la Présidente,

### La Commission Locale de l'Eau délibère et,

1 : Décide de mettre en révision partielle le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bassin Versant de la Bièvre.

Adopté à l'unanimité : 40 pour

En Mairie de Fresnes (et visioconférence), le 24 septembre 2021

La Présidente,

**Anne PELLETIER-LE BARBIER** 

A. Pelletin UK